
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Équité salariale à la Ville de Montréal Des correctifs salariaux appréciables pour les cols blancs

Montréal, le mardi 18 janvier 2011 – Le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP) est fier d’annoncer qu’à la suite d’une période intensive de travail et en conformité avec la Loi, qui a fixé l’échéance des travaux au 31 décembre dernier, les membres du comité mixte ont terminé le programme d’équité salarial, le 23 décembre. C’est une finale dont le syndicat se réjouit puisque près de 4500 cols blancs obtiennent des correctifs salariaux variant de 0,53 % à 120,03 %, dans un cas très exceptionnel, soit près de 60 % des catégories d’emplois identifiées comme étant à prédominance féminine sur un total de quelque 400 emplois différents. Véritable saga qui a débuté en 1997 avec l’entrée en vigueur de la Loi, le programme distinct d’équité salariale des cols blancs de Montréal aura subi les aléas des fusions, des défusions puis de l’adoption d’amendements législatifs apportés à la Loi, en mai 2009. Et bien qu’un chapitre important soit terminé, il reste à mener à terme les programmes d’équité salariale pour les douze villes qui se sont reconstituées le 1^{er} janvier 2006.

« Dans l’optique où ces travaux corrigent une discrimination salariale qui affligeait de nombreuses femmes dans nos rangs, nous sommes plus que satisfaits des résultats », a déclaré Monique Côté, présidente du syndicat et également responsable syndical du comité mixte de travail. « C’est d’autant plus gratifiant que ces correctifs touchent un bon nombre de catégories d’emplois de secteurs traditionnellement discriminés soient : aquatique, soutien administratif et secrétariat, finance, loisirs, sécurité publique, etc. qui, au final, assurent à nos membres une rémunération équitable », a poursuivit Monique Côté qui tient à saluer la détermination et la qualité du travail des membres syndicaux du comité d’équité salariale ainsi que la confiance dont les membres ont fait preuve tout au long de ces années.

*« C’est un travail titanesque que nous avons accompli. Compte tenu de l’imposant nombre de catégories d’emplois (près de 800) à analyser et de la complexité née du nombre d’amendements législatifs issus, entre autres, de la saga des fusions-défusions municipales, cela laisse supposer que nous venons de mener à terme le plus **imposant** programme d’équité salariale réalisé au Québec », a affirmé Lise Simard, conseillère syndicale SCFP attirée à ce dossier.*

Le Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SFMM, SCFP-FTQ) est le plus important syndicat du secteur municipal au Québec représentant plus de 10 000 salariés cols blancs municipaux et paramunicipaux qui travaillent tant à la Ville de Montréal et dans les 14 villes reconstituées sur le

territoire montréalais, qu'au sein des sociétés paramunicipales, soit la Société du Parc Jean-Drapeau, la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), la Corporation Anjou 80, Stationnement de Montréal, l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) ainsi que la firme privée Parc Six Flags Montréal SEC (la Ronde).

Le SCFP représente environ 70 % de l'ensemble des employés municipaux au Québec. Comptant près de 105 000 membres au Québec, le SCFP est présent dans plusieurs autres secteurs d'activités, entre autres, la santé et les services sociaux, l'éducation, les universités, l'énergie les transports urbain et aérien, les communications, les sociétés d'État et organismes publics québécois. Il est aussi le plus important syndicat affilié de la FTQ.

Pour en savoir plus www.scfp.qc.ca ou www.sfm429.qc.ca

- 30 -

SOURCE : SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE (FTQ)

Renseignements : Monique Côté, présidente, 514 842-9463, cell. (514) 707-0106
ou
Michèle Blais, agente d'information, (514) 842-9463, cell. (514) 703-4856
ou
Alexandre Boulerice, Information SCFP, cell. 514 668-7148